



AVIS PUBLIC

Adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine tiendra une séance extraordinaire, le **mardi 16 décembre 2025, à 19 h** à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine, au cours de laquelle il procèdera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 1^{er} décembre 2025.

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

